



L'Ile de France et le reste du monde ?

*Par Hubert Tassin,
Président des PP*



Un certain nombre d'entraîneurs de Chantilly et de Maisons Laffitte viennent de se constituer en association pour participer spécifiquement aux grands débats de l'Institution et à l'organisation des courses en Île de France. Il n'y a rien de choquant à ce que des acteurs des courses prennent en mains leur destin et souhaitent peser sur leur avenir. C'est même une démarche positive. On a trop souvent reproché aux entraîneurs d'être individualistes pour ne pas souligner l'intérêt d'une réflexion collective. J'ajoute que dans n'importe quelle entreprise, le débat est de meilleure qualité quand on a en face de soi des interlocuteurs identifiés, actifs, volontaires et représentatifs.

D'un autre point de vue, cette démarche a de quoi surprendre pour quelques raisons purement factuelles. D'abord, dans le découpage actuel prévu par décret, il existe bien une instance régionale qui est le Comité Régional d'Ile de France de Haute Normandie et du Nord. Mieux, elle est présidée par un

Vendredi 15 novembre 2013 – N°7

entraîneur précisément signataire de la demande de création d'un Comité Régional spécifique. Nos représentants dans ce Comité Régional actuellement en place – Frank Deliberos et Jean-Louis Pariente – s'étonneront que le Président Crépon n'ait réuni cette instance que trois fois en deux ans. Plutôt que de superposer les structures, ne faudrait-il pas mieux faire fonctionner celles qui existent et dont la composition ressort d'une élection ouverte ?

Car - et c'est là ma seconde remarque - la représentativité ne se décrète pas. Dans le système associatif qui est la base de notre modèle, elle s'obtient par la voie de l'élection, garante du droit de s'exprimer.

Enfin, les programmes de courses sont nationaux par construction. C'est d'abord une question d'équité entre propriétaires, entre professionnels des différentes régions. Des performances dans les mêmes catégories doivent permettre des rémunérations qui sont semblables. On notera par ailleurs que l'augmentation du nombre de courses au Galop depuis 1996 et le début de « la croissance Lagardère », basée sur les développements régionaux, a fait progresser le nombre de courses de la région parisienne plus vite que la moyenne nationale. Le passage de 7 courses par réunion à 8 ou même 9 a porté en proportion du nombre de réunions PMU (dites premium) et la création



de réunions supplémentaires à Chantilly l'hiver en plat et, en obstacle à Compiègne et Fontainebleau a amplifié la tendance.

L'adaptation des modèles économiques et des organisations en ligne de mire

Les acteurs ont, hélas, des raisons objectives de vouloir s'organiser face à des difficultés économiques qui ne touchent d'ailleurs pas uniquement les courses. Ils sont bien fondés à vouloir participer aux réflexions et, mieux, aux processus de décisions qui portent leur propre destin. Ils me trouveront sur ce point toujours avec eux comme interlocuteur attentif et disponible, comme avocat inlassable de la cause des propriétaires et des éleveurs

Les destins sont liés. Les Franciliens ne peuvent imaginer défendre une région seule alors qu'elle est la plus étroitement liée au système national. Les entraîneurs ne peuvent imaginer défendre seuls la cause commune dans une structure qui n'associerait pas les propriétaires et les éleveurs. L'adaptation des modèles économiques, de l'organisation au quotidien, pour les uns et les autres à un univers nouveau et qui va encore changer, ne se fera que dans la solidarité.

Imaginons que, demain, en réaction à la création d'un collectif des entraîneurs franciliens devaient se créer une association équivalente des professionnels du Grand Ouest eu égard à l'importance de l'activité hippique, et pour la même raison une association des entraîneurs du Sud Ouest.

Que dans le centre-Est, le Sud Est et l'Est, les grandes régions pourvoyeuses de chiffre d'affaires du PMU, les professionnels se regroupent aussi pour peser sur le processus de décisions en ignorant le fonctionnement et la légitimité des instances régionales et nationales élues. Imaginons enfin qu'en complément de cette démarche initiée aujourd'hui par les entraîneurs, les propriétaires dans chaque région organisent eux aussi leurs propres instances tout aussi fondées. Il en résulterait - convenons en - une cacophonie très préjudiciable à tous.

Il ne faut pas mésestimer les instances régionales, mais il ne faut pas davantage leur accorder plus de pouvoirs qu'elles en ont. Le cadre de leur action - et, plus important encore les enveloppes en jeu - sont fixés par les instances nationales. Des instances purement régionales en ile de France joueraient un rôle dans ce cadre, mais ne s'affranchiront pas des décisions générales qu'elles doivent adapter.

Si le cri d'alarme poussé par les entraîneurs franciliens est une demande d'un meilleur dialogue, d'une meilleure concertation avec France Galop, pourquoi ne pas y associer les acteurs des courses des autres régions qui, du nord au Sud et de l'Ouest à l'Est de nos fédérations - au moins autant que les parisiens - veulent aussi peser sur leur destin ?

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr